

Assemblée des délégués SPVal

Procès-verbal de la partie officielle

Dans ce PV, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Samedi 4 juin 2016

Aula du Lycée-Collège des Creusets à Sion

1. Ouverture de l'Assemblée par sa Présidente

La Présidente du jour, **Cornelia Luyet**, ouvre l'Assemblée avec les salutations d'usage.

Elle présente le bureau de l'AD de la SPVal.

Elle adresse son mot de bienvenue à l'assemblée en faisant des liens entre des travaux d'architecture, des paysages et le monde scolaire tout en les soutenant par des images.

Ces propos sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

2. Mot de bienvenue de la Commune de Sion

M. Christian Bitschnau, Président de la commission scolaire de Sion, adresse son message à l'assemblée et excuse M. Marcel Maurer, Président la ville.

3. Contrôle des présences

160 délégués sont présents.

4. Approbation de l'ordre du jour

Olivier Solioz, Président de la SPVal, propose d'ajouter le rapport SPVal au point 7.

L'assemblée accepte, à l'unanimité, l'ordre du jour avec la modification demandée.

5. Approbation des PV de l'AD ordinaire du 30 mai 2015

L'assemblée approuve les PV à l'unanimité.

Par ses applaudissements, l'assemblée remercie Gilles Vouillamoz pour son travail de rédaction.

6. Nominations statutaires

Pour **Sierre** : **Elisabeth Coquoz** est nommée au Comité Cantonal.

Pour **Conthey** : **Sarah Germanier** est nommée à la Commission Pédagogique.

Le **district de Sion** n'a, pour l'instant, personne à proposer pour le CC et la CP.

Le **district de Martigny** est toujours à la recherche d'une personne pour la présidence de l'AD 2019.

Le **district d'Hérens** propose **Jessica Sierro** comme vérificatrice des comptes.

Paulette Piantini, Présidente de l'Association des Enseignants du district d'Hérens, tient à relever que, dans son district, tous les postes ont été repourvus.

La Présidente de l'assemblée souhaite la bienvenue aux personnes qui viennent d'être nommées.

7. Rapports d'activité

➤ CPVAL par **M. Patrice Vernier**, *Directeur*

La situation financière de la caisse est saine, elle a été construite durant ces dix dernières années en particulier par la recapitalisation par l'Etat. Aujourd'hui, le taux de couverture est de 80%.

Pour la suite, il y a deux préoccupations :

- la démographie avec en particulier le vieillissement de la population
- le rendement des placements financiers.

Pour éviter des soucis financiers futurs, il faut agir sur le taux de conversion. Le capital n'est pas touché, mais la répartition est différente en raison du prolongement de la durée de vie des assurés. Si on baisse le taux de conversion, il faut améliorer le capital. Il faut aussi hausser les cotisations ou améliorer le taux de rendement. Il s'agit d'une caisse publique qui n'a qu'un champ de compétences défini, celui des prestations. Pour le financement, ce n'est plus la caisse qui est responsable, mais le Conseil d'Etat, respectivement le Grand Conseil.

Le comité de la caisse a rédigé un rapport qui a été transmis au Conseil d'Etat. Celui-ci devra déterminer sa stratégie.

Le site internet de la CPVAL a été modifié et sera mis en ligne prochainement.

➤ SER par **M. Georges Pasquier**, *Président*

M. Georges Pasquier relève que le SER s'est engagé à soutenir l'initiative « AVS plus » au niveau national. Il rappelle ensuite le fonctionnement des trois piliers de la prévoyance et précise que peu de personnes bénéficient de ces trois piliers.

Cette initiative veut une augmentation des rentes pour tous. Il demande à l'assemblée de soutenir ce texte. Du matériel d'informations est à disposition à l'entrée de la salle.

Il salue pour la dernière fois l'assemblée au nom du SER. Il revient sur quelques points qui ont marqué ces dix dernières années, HARMOS, PER, ... Il relève l'avancée de la collaboration en Suisse et précise que le SER a défendu l'école, afin que chaque élève puisse réussir, tout en soutenant l'intégration des enfants différents.

La qualité professionnelle doit être renforcée face aux tâches administratives. Une saine croisade est à mener contre la bêtise. L'école a besoin de confiance.

Il remercie les différentes personnes qui ont travaillé avec lui durant son mandat au SER.

L'assemblée l'applaudit chaleureusement.

➤ FMEP par **Mme Marylène Volpi Fournier, Présidente**

- Problème démographique

En Valais, il y a une croissance démographique forte avec plus de 60'000 nouvelles personnes résidentes durant ces dix dernières années. Il y a également le tiers des employés d'Etat qui pourrait prendre prochainement la retraite. Avec le personnel-stop, on demande plus au personnel actif.

Comment remplacer les compétences de ces personnes ?

Comment assurer le financement de la caisse de retraite avec autant de départ ?

Il y a une demande urgente à faire pour la mise en place d'un monitoring pour assurer la gestion du personnel.

- CPVAL

Le travail doit être géré par contrat et non par postulats. Une motion au sujet de la caisse de retraite veut fixer les cotisations à 50% pour l'employeur et 50% pour les employés. Cette décision peut impliquer une perte allant de CHF 200.- à CHF 1200.- en fonction des salaires.

Dans un contrat de travail, il y a le salaire, le temps de travail et la caisse de retraite. La FMEP a demandé la mise en place d'une commission afin que l'on s'intéresse à ces trois piliers. Elle demande à M. Freysinger de transmettre cette demande au Conseil d'Etat.

- ETS 2

L'analyse du CE s'est portée sur une économie de 120 mios de francs. La FMEP penche pour 70 mios de francs. Il y a des corporations qui demandent à l'Etat des faveurs particulières, c'est une sorte de guérilla.

En décembre, lors du futur budget, il faudra être attentifs aux différentes mesures qui seront prises.

Il y aura une diminution de la masse salariale, soit 200 équivalents plein-temps dans l'enseignement.

Mme Volpi Fournier demande de rester fidèle à la FMEP afin d'assurer la défense des intérêts des employés d'Etat.

M. Urs Zenhäusern, Directeur de la FMEP, relève qu'il y a une proposition d'imposer un coefficient de 0.6 sur les salaires dès le début de la prochaine rentrée scolaire. Par contre, le Conseil d'Etat ne l'appliquera plus pour les années suivantes.

Suite aux démarches de la FMEP, le Conseil d'Etat est revenu sur certaines mesures. L'assemblée de la FMEP a refusé la mise sur pied de 0.6 et a demandé, de mettre, pour l'année suivante, un coefficient de 1.4 afin de compenser cette mesure.

M. Zenhäusern encourage l'assemblée à se battre avec la FMEP pour la défense des intérêts des employés d'Etat.

➤ SPVal par **Olivier Solioz**, *Président*

Olivier Solioz présente le slogan qu'il défend. Le président est hyperactif et tranquille à la fois surtout dans la prise de décision. Le site est un instrument de communication important.

Certains dossiers demandent beaucoup d'énergie et de la collaboration avec le Service de l'enseignement :

- Informatique et protection des données;
- Gestion des horaires : *Les enseignants ont des taux d'emploi parfois particuliers en fonction des organisations communales. La SPVal demande toujours 30 périodes;*
- Monitoring du personnel : *Pour l'instant, ce sont les directions qui gèrent les ressources humaines, mais la centralisation semble nécessaire;*
- Effectifs : *Il y a une augmentation des effectifs des élèves, mais une diminution des équivalents plein-temps. Il faut des effectifs correctifs;*
- Demande des associations membres de la FMEP de vérifier les incidences du 0.6;
- Demande de la SPVal de maintenir la collaboration entre le SE et les associations;
- Futurs collègues : *Il faudra les convaincre d'adhérer à la SPVal;*
- Ordonnance sur l'enseignement spécialisé : *Il y a une demande d'être partenaire dans la mise en place;*
- Guichet unique pour le CDTEA et les logopédistes : *Il doit être bénéfique pour tous;*
- Conseil de direction de la HEP : *Il faut le maintenir;*
- animateurs : *La SPVal doit obtenir des informations.*
- ETS 2 :
 - L2-L3 : * disparition des décharges
 - * maintien des cours de formation continue
 - * étalement du temps de formation
 - * diminution de la charge de travail
- AC&M : Les normes de 2007 sont maintenues (de 12 à 19 élèves). Dans le Haut-Valais, cette mesure sera difficile à appliquer. Il faut demander des dédoublements de cours en cas d'arrivée en cours d'année.
- Etudes dirigées : modification du coefficient d'attribution : passage de 0.3 à 0.1
 - * perte de postes de travail
 - * péjoration des conditions des élèves

- Diminution de 70 équivalents plein-temps : *Quelles seront les conséquences ?*

Un courrier a été envoyé à M. Freysinger afin qu'il puisse donner, par oral lors de son intervention et ensuite par écrit en retour de courrier, des réponses au sujet des dossiers suivants :

- Processus de recrutement
- Activités accessoires
- Règlement pour les congés et les mesures disciplinaires
- Règlement sur la médiation scolaire
- Dénonciations pénales
- Bilan sur l'évaluation
- Formation 1-2H

- Livre de M. Freysinger
- Elèves migrants
- Gestion des ressources humaines
- Français
- CHF 1'440.- pour les titulaires

8. Présentation des prises de positions de la partie syndicale

Olivier Solioz présente la résolution qui a été discutée lors de la partie syndicale.

9. Questions des délégués

La salle ne demande pas la parole.

10. Allocution de M. Oskar Freysinger, Chef du DFS

M. Freysinger relève la stabilité de l'école en Suisse et en particulier en Valais, qui est une œuvre d'humilité et qui met l'humain au centre.

Il relève le titre de la SPVal qui met en avant la pédagogie et non l'aspect syndical.

Il donne quelques réponses aux questions posées par la SPVal.

Il parle "économie" en relevant les investissements consentis dans les constructions des écoles. Il revient sur les effets des comptes déficitaires de l'Etat. Avec ETS 2, le déficit structurel pourrait être maîtriser.

Ces dernières années, le département a respecté ses budgets. M. Freysinger remercie l'assemblée pour les efforts consentis.

Il relève qu'il a été marqué par le spectacle des élèves de Saxon. Il l'a trouvé lumineux.

Il relève la collaboration entre la police et l'école pour un concours.

Il parle du simulateur sismique de la HES et encourage les écoles à l'essayer.

Il soulève la collaboration calme avec la SPVal.

Il apprécie la réussite du travail avec les logopédistes.

Questions de la SPVal :

- ETS 2 : début 12,09 mio maintenant 8,62 mio : quelques éléments ont pu être revus;
- Nouveautés : On a pu donner trois périodes aux 1-2H = pas de perte de statut;
- Les dédoublements en 3-4H ont pu être maintenus;
- Pour le primaire, c'est une coupe de 1,5 mio;
- Le budget du département a été tenu. Les travaux ont été faits dans les services du DFS;
- Les salaires n'ont pas été touchés. Le CE est revenu sur le 0.6;
- Recrutement : Une nouvelle procédure sera mise sur pied pour une unification des processus;
- Médiation scolaire : Le cahier des charges est en cours de rédaction avec environ CHF 250'000.- de budget qui pourra être adapté en fonction des besoins;
- Les 1440 francs font partie du salaire même s'il y a maladie;
- Le livre sur les 10 thèses : Il a estimé qu'il était nécessaire qu'il communique sur sa vision de l'école. Il est convaincu que la plupart des enseignants les pratiquent déjà, car ils font preuve de bon sens;
- Les moyens d'enseignement : On a l'ambition de produire nos propres moyens de français pour les trois cycles pour 2020;
- Il entend des patrons que les élèves n'ont plus le niveau en français et en mathématiques, donc les moyens doivent avoir plus de structuration;
- « *La liberté pédagogique, c'est aussi ça. Si ça fonctionne, je ne veux pas savoir comment. C'est vous qui décidez, vous fermez la porte. Vous êtes maîtres à bord. Et, si vous jugez nécessaire de corriger quelque chose et d'adapter quelque chose, faites-le ! Moi, j'ai toujours fait comme ça.* »;

- Enfants migrants : Les buts sont l'acquisition de la langue et les comportements sociaux. Il reconnaît qu'il y a des situations vraiment difficiles.
 - Il faudrait agir sur la langue.
 - Il faudrait aussi agir sur le comportement. Création éventuelle de classes d'accueil
 - Il reconnaît que cela peut être difficile.
 - Situations particulières : collaboration avec les différents services

M. Freysinger passe la parole à M. Michel Délitroz qui apporte des renseignements au sujet de la loi sur l'enseignement spécialisé qui a été acceptée par le Grand Conseil. L'ordonnance est en projet.

CTDEA fixe le cadre cantonal en vigueur avec un guichet unique et différents étages dont le premier est la direction d'école. Les logopédistes vont travailler dans les écoles.

Il remercie la SPVal pour sa collaboration durant ces années de fonction.

M. Freysinger relève que la résolution proposée est trop vague. Il demande vraiment que le texte soit plus précis.

M. Cleusix relève que les réponses seront apportées au courrier de la SPVal et seront transmises par écrit après une réunion avec le comité de la SPVal.

Nicolas Bressoud demande que l'esprit de la résolution ne soit pas enlevé en étant trop précis.

M. Freysinger rappelle que, s'il y a une modification législative, il faut une procédure précise.

Une enseignante demande quels seront les points des 10 thèses qui seront mis en vigueur à la rentrée 2017.

M. Freysinger précise qu'il y aura des éléments sur le par cœur et la lecture.

La Présidente du jour remercie M. Freysinger et ses collaborateurs pour leurs messages.

11. Message du Président de la SPVal

Olivier Solioz

- remercie M. Freysinger et lui demande des réponses écrites;
- parle des classes ouvertes : bilan mitigé avec une nouvelle variante à la rentrée;
- parle de la BibNum avec la possibilité de déposer des dossiers sur le site;
- remercie les personnes de contact qui sont des relais;
- remercie l'assurance Concordia pour le présent remis;
- remercie Georges Pasquier en lui transmettant quelques cadeaux (un certificat de propriété de deux ceps de Cornalin à Salquenen, un pin's de la SPVal, un diplôme d'honneur et quelques bouteilles);
- remercie Cornelia Luyet pour la conduite de cette assemblée;
- remercie Anne-Marie Mesiano pour son engagement et son travail de l'ombre.

12. Divers

- La prochaine Assemblée ordinaire des délégués SPVal est prévue le samedi 10 juin 2017 à Chamoson.
- Quelques activités de lecture :
 - Bataille des livres
 - Semaine valaisanne de la lecture par les bibliothèque sur le thème de l'EAU : en novembre
 - Semaine romande de la lecture sur la POESIE : en novembre
- Hérisson sous gazon : 18 et 19 juin 2016 à Charrat

Cornelia Luyet remercie le Président de la SPVal, Ce dernier est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Elle remercie ensuite les délégués, les invités, le CC, les membres des commissions, le comité du district de Sion, la municipalité de Sion, les personnes de l'accueil et le concierge. Elle clôt l'assemblée en levant son verre et en portant un toast à l'architecte visionnaire, à l'écrivain, à l'enseignant et à tous les bâtisseurs d'oasis.

La Présidente de l'AD
Cornelia Luyet



Le Secrétaire de l'AD
Christophe Dussex

